

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 19 (2004)
Heft: 10

Artikel: L'Office fédéral de la culture s'engage en faveur de la lutte contre l'illettrisme
Autor: Chenaux, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitgliederbibliotheken des Vereins Bücher ohne Grenzen – Schweiz

- L'Ardoise (Sion)
- Biblios (Thun)
- BISI (Bellinzona)
- Integrationsbibliothek ib (Winterthur)
- JuKiBu (Basel)
- LivrEchange (Fribourg)
- Le Polyglotte (Bienne)
- Bibliomonde (Neuchâtel)
- Globlivres (Renens)
- Kanzbi (Zürich)
- Livres du Monde (Genève)
- Zentrum 5 (Bern)

schehen. Die Schweiz ist und bleibt vielsprachig und interkulturell. Die Schulen tragen hier eine besondere Verantwortung, Vielfalt und Interkulturalität zu vermitteln.

Es ist jedoch sehr schwierig, bei Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen das Lesen in der Muttersprache zu fördern. Oft ist die Frage, wie ich den Tag sinnvoll bringe, wichtiger als die Frage, wie ich eine spannende Novelle finde. Auch hier wollen die Interkulturellen Bibliotheken in Zukunft noch aktiver werden und ihre Zusammenarbeit mit Schulen verstärken. Gleichzeitig wollen sie ihre Verantwortung als Bibliothek, die Integration erleichtern

soll, auch dadurch wahrnehmen, dass sie als Vermittler arbeiten, d.h. Auskünfte in Sachen Schweizer Bildungswesen, Rechtswesen, etc. erteilen. ■

contact:

VBOGS
c/o Zentrum 5
Flurstrasse 26b
3014 Bern
Tel.: 031 333 26 20
E-Mail: fawaz@freesurf.ch
Internet: www.interbiblio.ch

Dossier «Illettrismus – Lesekompetenz»

L'Office fédéral de la culture s'engage en faveur de la lutte contre l'illettrisme

Christine Chenaux

Collaboratrice scientifique à
l'Office fédéral de la culture
Section culture et société
Berne



La lutte contre l'illettrisme est au croisement de nombreuses politiques publiques – les politiques sociales, les politiques de l'éducation et de la formation, les politiques culturelles et les politiques des langues. Pour éviter le morcellement des actions de prévention de l'illettrisme et de lutte contre l'illettrisme, il est essentiel que les différents acteurs concernés (institutions publiques et ONG) se rapprochent et coordonnent leurs efforts. Un tel partenariat doit également permettre de piloter la lutte contre l'illettrisme au niveau national, de dépasser les cloisonnements structurels et d'améliorer l'efficacité des mesures.

Que s'est-il passé depuis le dépôt de la pétition «Lire et écrire: un droit!»?

En réponse à la pétition «Lire et écrire: un droit!» (1999), le Conseil fédéral a mandaté l'Office fédéral de la culture pour y donner suite: maîtriser l'écrit fait partie des compétences culturelles de base. C'est ainsi qu'est paru en 2002 «L'illettrisme, quand l'écrit pose problème»¹. Ce rapport constitue une première étape en faveur d'une meilleure compréhension du phénomène de l'illettrisme. Les auteures de l'étude recommandent, entre autres, de mettre en réseau les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, afin d'éviter le morcellement des actions.

¹ L'illettrisme, quand l'écrit pose problème. Causes, conséquences et mesures. Rapport de tendance CSRE, n° 5, Aarau, 2002 (ISBN 3-908117-63-1).

Illettrismus, Wenn Lesen ein Problem ist. Hintergründe und Gegenmassnahmen. Trendbericht SKBF, n° 5, Aarau, 2002 (ISBN 3-908117-62-3).

² Ce rapport est disponible en allemand sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.kultur-schweiz.admin.ch/kultges/index.htm> (puis cliquer sur news).

Un résumé en français est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.kulturschweiz.admin.ch/kultges/ff/index.htm> (puis cliquer sur news).

L'OFC a alors chargé la Haute école pédagogique d'Aarau de rédiger un rapport sur la création d'un réseau de lutte contre l'illettrisme. Prenant en compte les besoins des milieux impliqués dans la prévention et la lutte, ce rapport² met en évidence la pluralité des actions existantes et la nécessité d'échanger les expériences.

L'Office fédéral de la culture met sur pied un réseau de lutte contre l'illettrisme

Partager le savoir-faire et améliorer les prestations destinées aux personnes en situation d'illettrisme définissent les objectifs du réseau pour les trois ans à venir. Les milieux intéressés ont été étroitement impliqués dans le choix des objectifs du réseau.

• Partager les expériences et le savoir-faire

Le premier objectif du réseau est de rapprocher les acteurs actifs dans la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'illettrisme. Sur le terrain, d'excellentes initiatives ont lieu pour prévenir l'illettrisme ou lutter contre ce phénomène, mais peu de contact existe entre les deux

branches. L'une des tâches du réseau consiste à prendre connaissance de ces actions, à les valoriser et à donner envie à d'autres institutions de les reprendre, voire de les généraliser. Pour ce faire, un portail Internet sera disponible dès cet automne. Un colloque interdisciplinaire, ouvert à tous, sera organisé annuellement. Le premier colloque aura lieu au début 2005.

• **Améliorer les prestations destinées aux personnes en situation d'illettrisme**

Depuis quelques temps, les médias se sont emparés de la question de l'illettrisme. Ils en ont fait un débat régulièrement alimenté par de nouvelles estimations quantitatives. En conséquence de cette sensibilisation du public, la demande de cours s'est accrue, nécessitant davantage de formateurs. Au fur et à mesure que des actions se développent, il est nécessaire d'améliorer les prestations pour les apprenants et pour les formateurs.

Le deuxième objectif de ce réseau est d'accroître la qualité des systèmes de formation et d'asseoir la reconnaissance de ces formations. Ainsi, en tenant compte de l'offre existante, une formation des formateurs, modulaire et reconnue au niveau national, verra le jour. En ce qui concerne la formation de base, l'offre des cours en Suisse sera recensée et un système d'équivalence au niveau suisse sera élaboré.

Et les bibliothèques?

Participer, mais comment?

Les bibliothèques publiques ont un rôle important à jouer dans la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'illettrisme. Ne serait-ce qu'en mettant à disposition des livres accessibles aux lecteurs adultes en difficulté. Aller à la rencontre d'un public peu familiarisé avec l'écrit en proposant des livres hors des bibliothèques (entreprises, quartiers, hôpitaux, ...) peut faire naître l'envie de lire. En outre, des collections régulièrement renouvelées contribuent à l'attractivité des bibliothèques. Les fonds modernes en langues étrangères (et pas uniquement les classiques) permettent aux lecteurs de garder un lien écrit avec leur langue maternelle. Enfin, les bibliothèques peuvent également accueillir, en dehors des heures d'ouverture, des activités liées à l'apprentissage et la pratique de la lecture, comme les cours pour adultes en difficulté ou des cercles de lecture pour les adolescents.

Mais, avant tout, c'est le rôle du bibliothécaire, comme passeur, médiateur, qui reste essentiel. Quand on n'a pas la chance d'avoir des livres chez soi, de voir des adultes lire, ce sont les rencontres, mêmes fugaces, les conversations qui peuvent révéler l'envie de lire ou légitimer ce désir.

En ce qui concerne le réseau, Bibliomedia a pris activement part aux travaux pré-

paratoires. Elle reste le partenaire de discussion de l'OFC. En tant que secrétaire de la CLP, Bibliomedia diffusera toutes les informations relatives aux activités du réseau auprès des bibliothèques publiques.

Conclusion

L'Office fédéral de la culture s'est donné les moyens d'agir en faveur de la lutte contre l'illettrisme³. Pour optimiser les forces engagées, l'Office fédéral de la culture organise une concertation entre l'ensemble des acteurs – tout en respectant le pluralisme des actions et la pluralité des acteurs. Il ne s'agit pas seulement de faire, mais de faire le mieux possible et partout en Suisse. La volonté politique existe, de même qu'une mobilisation des acteurs sur le terrain. Ensemble, gardons le même objectif: permettre à chaque citoyen de maîtriser son destin en toute autonomie et toute liberté. ■

contact:

E-mail:

christine.chenaux@bak.admin.ch

³ Voir aussi *Illetrisme*, journal de l'OFC 9/2003. Existe en français, en allemand et en italien. A commander auprès de christine.chenaux@bak.admin.ch. *Illetrismus*, BAK-Journal 9/2003. Deutsch, Französisch und Italienisch. Bestellung: daniela.luescher@bak.admin.ch.

Dossier «Illetrismus – Lesekompetenz»

«In der digitalen Welt hat die Schriftlichkeit einen hohen Stellenwert»

E-Mail-Interview mit Sabine Brenner, Bundesamt für Kommunikation (BAKOM)

■ **Sabine Brenner**

Koordinatorin Informationsgesellschaft
Koordinationsstelle Informationsgesellschaft des Bundes im BAKOM
Projektleiterin des Wettbewerbs «Ritter der Kommunikation»

Biel – Bienne



Die Fragen stellte Daniel Leutenegger, Chefredaktor Arbido

Arbido: Was gab im Jahr 2001 den Anstoss, den Preis «Ritter der Kommunikation» erstmals auszuschreiben?

Sabine Brenner: Der Bundesrat hat 1998 eine Strategie zur Förderung der Informationsgesellschaft in der Schweiz verabschiedet. Seither arbeitet die Bundesver-

waltung zusammen mit Partnern an ihrer Umsetzung. Einer der Grundsätze der Strategie ist es, allen Einwohnerinnen und Einwohnern der Schweiz Zugang zu den Informations- und Kommunikationstechnologien zu verschaffen, und zwar physisch wie intellektuell. Vor diesem Hintergrund ist der Wettbewerb «Ritter der Kommunikation» entstanden, den das BAKOM zusammen mit dem Bundesamt für Kultur (BAK) durchführt. Ziel des Wettbewerbs ist es,